

tribune; l'aliment de la pensée aux générations nouvelles sous toutes ses formes et à travers tous ses programmes; et cette vaste congrégation marche comme un seul homme: l'esprit qui vit en elle descend de l'Etat, et il y remonte par la surveillance et par les examens; et c'est l'Etat aussi qui est maître des diplômes qui ouvrent les carrières, qui donnent accès aux fonctions et aux dignités.

Et maintenant dans ces chaires universitaires, une érudite démonstration a été faite par Mgr. Daplanoup, non seulement on ne respecte pas, on méprise la morale, non seulement on y distribue ouvertement une doctrine anti catholique et anti, mais l'enseignement n'est plus réellement religieux. On s'est laissé dépasser par l'Allemagne, la Belgique, et l'Angleterre.

Et M. de Belcastel termine en demandant qu'on abolisse ce monopole et qu'on donne la liberté des universités qui jouissent des privilèges de l'Etat soutenu par l'Etat.

Mais suppose qu'on accorde aux catholiques la liberté de fonder des universités, qu'y établit des chaires savantes et qu'on ouvre leur portes à des centaines, à des milliers d'étudiants; il faudra ensuite se trouver en face d'une grande misère: qui fera les examens? qui confèrera les grades? Voilà encore une grave question.

Les partisans du monopole voulurent se reprendre ici et l'occasion était bonne à leur sens. Mais les catholiques comprirent que tout allait être perdu s'ils ne gagnaient aussi ce point. Ils argumentèrent, plaidèrent leur cause, celle de la justice et du bon sens, avec une admirable éloquence: Ne pouvant obtenir davantage, ils se bornèrent à demander pour les grades, un jury spécial composé moitié de professeurs des facultés de l'Etat, moitié de professeurs des facultés libres auxquels appartiendront les candidats qui se présenteront pour les examens.

Finalement et la cause de la liberté de l'enseignement, et le jury mixte pour la collation des grades furent votés.

Sans doute, dirons-nous avec les vrais catholiques de la presse française, sans doute que ce n'est pas tout ce que les catholiques désirent, ce n'est pas tout ce à quoi ils ont droit, ce n'est pas la liberté entière, mais c'est une large brèche faite au monopole: le courage des catholiques, la supériorité de leur enseignement feront le reste.

L'Union Agricole

Nous revenons encore sur ce sujet, car de cette association dépendra assurément le succès de notre agriculture et de là la prospérité de notre pays. C'est surtout par l'agriculture, avec le concours de toutes les volontés, de tous les dévouements et de toutes les intelligences, que l'agriculture peut se relever; mais ce n'est pas par des demi-mesures; ce n'est pas par la seule action des sociétés d'agriculture qu'on arrivera à donner un progrès et à la production agricole l'impulsion qu'il faut absolument, sans aucun retard, leur imprimer partout; ces sociétés d'agriculture ont cependant fait beaucoup de bien, mais elles en feraient davantage avec le concours d'une Union Agricole fortement organisée, comptant dans chaque paroisse des amis zélés et dévoués, organisés en Cercles agricoles sous la direction de l'Union Agricole de la Province de Québec.

C'est dans chaque paroisse de la province de Québec, quelque populeuse qu'elle soit, qu'il faut agir immédiatement, constamment, qu'il faut porter, sous toutes les formes l'enseignement et la propagande agricoles; qu'il faut vulgariser tous les meilleurs procédés de culture, tous les moyens pratiques et économiques d'améliorations; répandre surtout les meilleures espèces de semences, etc.; des journaux agricoles, reçus dans les familles; des petits traités d'agriculture, des connaissances utiles pour les cultivateurs, de beaux exemples de patriotisme, de dévouement, de cha-

rité, de morale, pour les lecteurs de la famille.

C'est pour arriver à ces résultats que nous voudrions voir s'établir l'Union Agricole dans notre Province, composée de tous les cultivateurs qui pourraient, au moyen d'une contribution annuelle de trente sous par année, disposer de plusieurs milliers de piastres et permettant par ce moyen de répandre dans la Province de nombreux bienfaits de toute espèce.

Par son action générale; par ses enseignements de toutes natures; par les conférences mensuelles sous le patronage de chaque Cercle agricole de paroisse qui seraient faites d'après les instructions qui leur aient été données par le comité exécutif de l'Union Agricole; pour les hommes, par des conférenciers agricoles qui traiteraient des connaissances utiles aux cultivateurs, sur l'hygiène de l'homme et des animaux, sur les industries auxquelles on peut se livrer en temps de chômage ou le soir, à la veillée, conférences ayant toujours, autant que possible, un intérêt d'actualité; pour les femmes et les jeunes filles, ces conférenciers nommés par l'Union traiteraient de l'économie domestique des soins du ménage, de la basse-cour, sur l'hygiène de la famille etc.

Cette Union agricole pourrait contribuer efficacement au bien-être de la classe agricole par ses dons, par ses distributions, de graines, d'arbres fruitiers, de petits traités d'agriculture, surtout pour les écoles; par la fondation de bibliothèques agricoles par ce moyen elle moralisera la population agricole par le travail, devenu plus intelligent, plus attrayant, plus rémunérateur; elle facilitera davantage aux champs et au jardin potager, et fruitier devient une source de bien-être, de distractions agréables. Et alors on désertera moins les champs pour les villes, et ayant dix ans, la Province sera devenue par son agriculture, prospère et productive.

A l'œuvre donc toutes les volontés, toutes les intelligences, tous les dévouements, dans l'intérêt de la plus noble des causes. A l'œuvre! formons dans chaque paroisse des Cercles Agricoles, établissons sur des bases solides l'Union Agricole. Que tous les cultivateurs riches, intelligents, devenus pour la plupart apathiques, insouciant même du lendemain; que les fils de famille, devenant des hommes utiles à leur pays et chacun à sa contrée; que les instituteurs, devenant avec le temps professeurs d'agriculture; que les maires, les conseillers municipaux, les agriculteurs avertis, protecteurs naturels de la propriété et de nos droits ruraux; que les jeunes cultivateurs, généralement plus instruits que les pères, et intéressés à améliorer leur patrimoine; que les fermiers intelligents voulant gagner honnêtement leur vie et améliorer la position, la nourriture de leur famille; que les juges de paix, les hommes de profession usant dans l'intérêt du salut commun de l'influence que leur donne leur position, leur instruction et leurs relations, que tous s'unissent dans un même dévouement pour organiser cette grande association de l'Union Agricole, et concourir à relever la Province de Québec, à la rendre agricole surtout, grande et prospère.

Nous convions à cette Union Agricole tous ceux qui, dans nos dernières luttes électorales, ont été les élus des districts ruraux, que ces Messieurs donnent les premiers l'exemple d'une démarche aussi patriotique, celle de garantir à nos cultivateurs un avenir heureux. Nous serions fiers de signaler les noms de ceux de nos représentants qui prendront part à ce mouvement purement agricole.

Enfin, que les cultivateurs s'unissent pour former une association forte et durable. Les cultivateurs, nous regrettons de le dire, vivent dans un isolement complet et c'est pour cela qu'ils ont peu de force pour défendre convenablement leurs intérêts. S'ils se réunissent, qu'ils s'entendent et ils deviendront bien vite les maîtres de la situation, puisqu'ils sont les plus nombreux et que la victoire appartient toujours aux gros bataillons.

Soie; maladie du cochon

Cette maladie, particulière au cochon, et connue encore sous les dénominations suivantes: le soyon, la maladie piquante, le poil piqué, les soies piquées, la pique, le piquet, se déclare sur un des côtés du cou, sur les amygdales, à la jugulaire et à la trachée artère; mais elle peut aussi se déclarer sur le dos et sur les flancs. La partie de l'animal qui est affecté par cette maladie a les